



Pas de transition agricole sans un enseignement public fort

La chute constante du nombre de paysans, le dépeuplement des campagnes et la crise écologique qui s'aggrave nous rappellent chaque jour l'urgence de la transition agroécologique.

La Confédération paysanne et le Snetap-FSU affirment que l'enseignement agricole public est une des clés de cette transition. La formation est l'outil privilégié pour proposer une autre vision de l'agriculture, pour doter les futur·es installé·es d'autonomie, de capacité à prendre du recul sur un système de production, et pour leur fournir les moyens de la transition agroécologique. Pour cela, l'enseignement agricole doit bénéficier de moyens à la hauteur des enjeux. Or ce dernier est menacé par les réformes successives : réformes de la voie professionnelle et de la voie générale, augmentation du seuil de dédoublement des classes, baisse du temps de formation, mise en concurrence des établissements notamment par la loi apprentissage, etc ...

C'est pourquoi nos organisations demandent à ce que les réductions budgétaires prévues pour l'enseignement agricole public soient supprimées du projet de loi de finance 2020.

Deux actions pacifiques, visant à susciter le dialogue, étaient organisées en ce sens aux lycées agricoles du Valentin le lundi 25 novembre et au lycée agricole de Tours-Fondette ce jeudi 28 novembre. Les services de l'État ont interdit l'accès à ces établissements aux organisateur·rices et à leurs invité·es, alors même que nous souhaitions engager des discussions avec des parlementaires, des élu·es locaux et des personnels, autour de différentes tables rondes.

La Confédération paysanne et le Snetap-FSU dénoncent une entrave au droit de réunion et un muselage syndical inédit et incompréhensible. Le ministère affirme ainsi son refus du dialogue sur la situation de l'enseignement agricole public.

Le ministre doit maintenant sortir de l'incantatoire et tenir compte concrètement des revendications du monde paysan et des enseignant·es.

Contacts :

Nicolas GIROD - Porte-parole national de la Confédération paysanne - tél: 06 07 55 29 09

Véronique MARCHESSEAU - Secrétaire générale de la Confédération paysanne - tél: 06 98 53 76 46

Frédéric CHASSAGNETTE - Secrétaire général Adjoint du Snetap-FSU - tél: 06 64 54 64 45